
Fiches sectorielles

Commerce



Avertissement

Les résultats et analyses présentés dans la vue d'ensemble, les fiches sectorielles et la plupart des fiches thématiques sont, sauf mention contraire, définis sur la base d'**unités légales** et d'**entreprises profilées**.

Comme les autres instituts statistiques européens, dans une optique de meilleure analyse du système productif, l'Insee met en place la définition économique de l'**entreprise**. Les unités légales faisant partie d'un groupe sont rassemblées, puis le « profilage » consiste à identifier, au sein des groupes, la (les) entreprise(s) pertinente(s) pour l'analyse économique au sens du décret de 2008 et à reconstituer leurs comptes consolidés. Ces entreprises sont conformes à la définition donnée par la loi de modernisation de l'économie (LME) : « la plus petite combinaison d'unités légales constituant une unité organisationnelle de production de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation des ressources courantes » et à la définition européenne de l'entreprise précisée dans le règlement 696/93.

Une unité légale est une entité juridique de droit public ou privé. Cette entité juridique peut être :

- une personne morale, type société, dont l'existence est reconnue par la loi indépendamment des personnes ou des institutions qui la possèdent ou qui en sont membres ;
- une personne physique, qui, en tant qu'indépendant, peut exercer une activité économique.

Elle est obligatoirement déclarée aux administrations compétentes (greffes des tribunaux, sécurité sociale, DGFIP, etc.) pour exister. La catégorie juridique d'une telle unité dépend du choix des propriétaires ou de ses créateurs pour des raisons organisationnelles, juridiques ou fiscales. L'unité légale est l'unité principale enregistrée dans Sirene.

Le champ de référence le plus large pour ces statistiques d'entreprises est celui des **secteurs marchands non agricoles**. Dans les analyses de cet ouvrage, il est généralement restreint à celui des **secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers** (voir annexe *Le champ des statistiques d'entreprises de cet ouvrage*).

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
sd	Résultat semi-définitif
r	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
K	Millier
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

8.1 Chiffres clés du commerce

En 2015, le **commerce** rassemble 717 000 entreprises, qui réalisent un chiffre d'affaires (CA) de 1 411 milliards d'euros et dégagent une **valeur ajoutée** (VA) de 209 milliards d'euros. Elles emploient plus de 2,6 millions de salariés en équivalent temps plein (ETP). Leur poids dans l'ensemble des entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers est sensiblement le même en matière de nombre d'entreprises (22 %), de valeur ajoutée (21 %) et de chiffre d'affaires à l'export (22 %) que de salariés en équivalent temps plein (22 %). Cette part est nettement plus élevée pour le chiffre d'affaires (38 %) et reflète la spécificité de l'activité commerciale qui consiste à revendre des biens achetés en l'état plutôt que de produire des biens ou des services. Le chiffre d'affaires, comparé à la valeur ajoutée, est donc proportionnellement plus important que dans les autres secteurs.

Les entreprises du commerce sont essentiellement de petite taille : 96 % d'entre elles comptent moins de 10 salariés. Cependant, celles-ci ne réalisent que 22 % du chiffre d'affaires du commerce. Le secteur comprend en effet quelques très grandes sociétés qui concentrent une part élevée du chiffre d'affaires : les entreprises de 250 salariés ou plus sont en proportion infime (0,1 %), mais réalisent 37 % du chiffre d'affaires et 30 % des exportations du secteur.

En 2015, la valeur ajoutée progresse d'au moins 2,1 % pour la moitié des entreprises de 250 salariés ou plus et de 1,9 % pour celles de 10 à 249 salariés. En revanche, ce n'est pas le cas des entreprises plus petites, pour lesquelles la valeur ajoutée ne progresse pas pour la moitié d'entre elles. Parmi les entreprises employeuses, les disparités sont les plus importantes pour celles de 1 à 9 salariés : leur valeur ajoutée augmente d'au moins 15 % pour un quart d'entre elles et se replie de plus de 11 % pour un autre quart.

Définitions

Le **commerce** regroupe les entreprises de trois secteurs de la NAF rév. 2 : commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (45), commerce de gros (46) et commerce de détail (47) (voir *annexe Nomenclature d'activités française*). Bien que l'artisanat commercial (charcuterie, boulangerie-pâtisserie) entre dans le champ de l'industrie, car son activité de fabrication l'emporte sur celle de revente en l'état de marchandises, les secteurs concernés sont proches par certains aspects du commerce de détail alimentaire spécialisé (vente directe à des consommateurs dans des magasins, etc.) et sont souvent regroupés avec lui.

Valeur ajoutée, médiane, quartile : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Le commerce en 2016 – La reprise amorcée en 2014 ne se dément pas », *Insee Première* n° 1655, juin 2017.
- « La situation du commerce en 2016 », *Document de travail* n° E2017/04, Insee, juin 2017.
- « Le commerce en 2015 – L'activité accélère, les prix continuent de fléchir », *Insee Première* n° 1606, juillet 2016.
- « La situation du commerce en 2015 », *Document de travail* n° E2016/03, Insee, juillet 2016.

Le commerce comprend trois sous-secteurs : le commerce de gros a le plus souvent pour clients d'autres entreprises, notamment du commerce ; le commerce de détail vend principalement aux particuliers ; le commerce automobile regroupe des commerçants, grossistes ou détaillants, spécialisés dans la vente ou la réparation d'automobiles et de motocycles. En 2015, le commerce de gros réalise 52 % de la VA du commerce, le commerce de détail 38 % et le commerce automobile 10 %. Mais le commerce de gros n'emploie que 35 % des salariés, le commerce de détail plus de la moitié (52 %) et le commerce automobile 13 %. Les entreprises du commerce de gros sont celles qui exportent le plus (15 % de leur CA) ; elles comprennent notamment des filiales commerciales de groupes industriels. Comparativement, les entreprises du commerce de détail et automobile exportent peu (2 % et 5 %).

En 2016, les ventes en volume du commerce de gros en secteur d'entreprises progressent de 2,0 %. Les ventes du commerce de détail, comptabilisées par forme de vente, augmentent également (+ 1,2 %). Celles du commerce et réparation d'automobiles poursuivent leur progression (+ 6,7 %, + 3,8 % en 2015), après une année stationnaire en 2014.

L'emploi salarié hors intérim des établissements commerciaux augmente de 0,7 % entre fin 2015 et fin 2016, après + 0,9 % entre fin 2014 et fin 2015. Il continue de progresser dans le commerce de détail (+ 1,2 % en 2016, + 1,8 % en 2015), après une stagnation en 2014. Il augmente légèrement dans le commerce automobile (+ 0,7 % en 2016, + 0,8 % en 2015), après plusieurs années de baisse (– 1,0 % en 2014 et – 2,0 % en 2013). Seul le commerce de gros ne bénéficie pas de cette hausse (– 0,1 % en 2016). ■

Chiffres clés du commerce 8.1

1. Chiffres clés du commerce en 2015

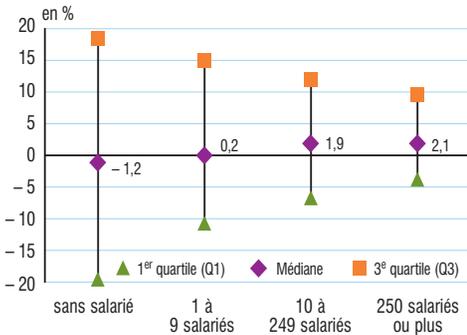
	Entreprises	Salariés ETP	Chiffre d'affaires hors taxes	Chiffre d'affaires export	Valeur ajoutée hors taxes	Investissements corporels bruts hors apports
	(en milliers)		(en milliards d'euros)			
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	93,5	329,8	166,8	8,1	20,4	2,0
Commerce de gros	151,4	924,8	814,0	121,8	109,6	7,0
Commerce de détail	472,4	1 367,3	430,5	10,7	78,8	9,4
Ensemble du commerce	717,3	2 621,8	1 411,3	140,6	208,8	18,3
Ensemble des entreprises principalement marchandes non agricoles et non financières	3 297,9	11 866,5	3 674,1	630,3	1 009,0	183,5
Poids des entreprises du commerce¹ (en %)	21,7	22,1	38,4	22,3	20,7	10,0

1. Poids des entreprises ayant une activité principale dans le secteur du commerce par rapport à l'ensemble des entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Champ : France, unités légales et entreprises profilées du secteur du commerce.

Source : Insee, É sane.

2. Dispersion de l'évolution de la valeur ajoutée entre 2014 et 2015

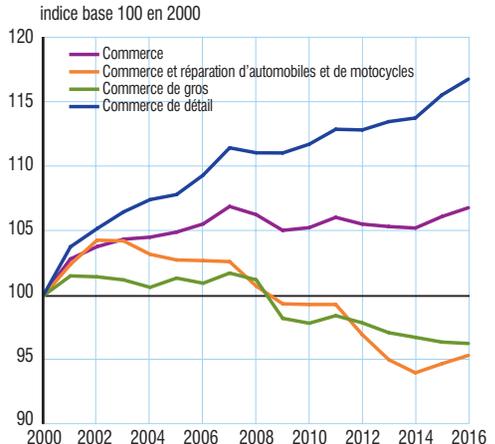


Champ : France, unités légales et entreprises profilées du secteur du commerce, hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal. Lecture : 50 % des entreprises de 10 à 249 salariés ont une évolution de leur valeur ajoutée supérieure à 1,9 % entre 2014 et 2015.

Note : les entreprises retenues sont celles présentes sur les 2 années, elles sont classées selon leur taille en 2015. Sont exclues les entreprises dont la valeur ajoutée est négative ou nulle (12,5 % en 2014 et 11,8 % en 2015).

Source : Insee, É sane (données individuelles).

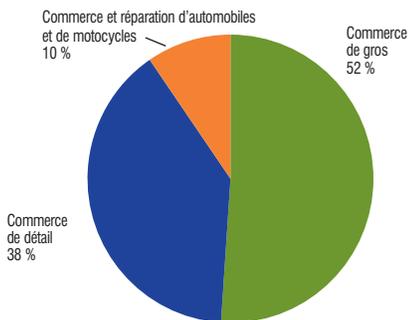
3. Évolution de l'emploi salarié, hors intérim



Champ : France métropolitaine, commerce, en secteur d'établissements. Note : les titulaires de contrats d'intérim sont classés systématiquement dans l'activité de travail temporaire.

Source : Insee, estimations d'emploi (CVS au 4^e trimestre).

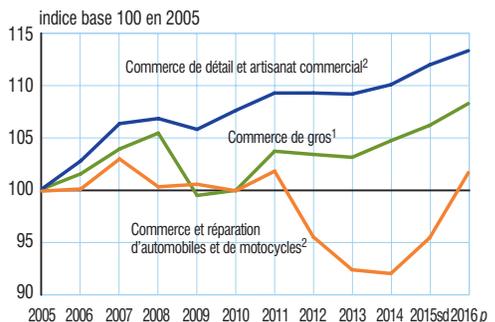
4. Principales activités selon la valeur ajoutée en 2015



Champ : France, unités légales et entreprises profilées du secteur du commerce.

Source : Insee, É sane.

5. Ventes par secteur en volume



1. Ventes HT par secteur d'entreprise.

2. Ventes TTC par forme de vente (secteur d'établissement).

Champ : France, secteurs du commerce.

Source : Insee, comptes du commerce.

8.2 Ratios du commerce

En 2015, le taux de marge commerciale s'établit à 23 % pour l'ensemble du commerce. Proche de la moyenne dans le commerce de gros (21 %), il varie de 12 % dans le commerce automobile à 30 % dans le commerce de détail. La **marge commerciale** rémunère le service commercial. Le taux de marge commerciale (rapport de la marge commerciale aux ventes de marchandises) est ainsi un indicateur de la valeur dégagée par l'activité commerciale. Il est plus élevé pour les commerçants dont les coûts de distribution sont plus importants ou qui bénéficient de conditions d'achat plus favorables ou encore qui parviennent à se différencier et à pratiquer un prix plus élevé. Il dépend aussi fortement des caractéristiques des produits vendus et, pour un produit donné, du format de vente ou du positionnement en gamme.

Le taux de marge commerciale est plus élevé pour les entreprises de moins de 10 salariés (25 %) et celles de 250 salariés ou plus (24 %). En 2015, il progresse en **médiane** pour ces deux tailles d'entreprises et recule légèrement pour celles de 10 à 249 salariés. La dispersion est plus grande pour les entreprises de moins de 10 salariés. Un quart d'entre elles ont un taux de marge commerciale inférieur à 13 % tandis que, pour un autre quart, ce taux est supérieur à 46 %.

La production des entreprises commerciales comprend les ventes de services facturées aux clients ou aux fournisseurs, la production de biens et, composante dominante, la marge commerciale. Le taux de valeur ajoutée (rapport de la valeur ajoutée sur le chiffre d'affaires) est donc très lié au taux de marge commerciale. Il est de 15 % dans le commerce, soit nettement moins que pour l'ensemble des entreprises du champ des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers (27 %). Il est légèrement inférieur dans le commerce de gros (13 %) et dans le commerce automobile (12 %) et plus important dans le commerce de détail (18 %).

En 2015, le taux de marge, mesuré par l'excédent brut d'exploitation (EBE) sur la valeur ajoutée, est de 24 % dans le commerce ; il est un peu moins élevé que dans l'ensemble des entreprises du secteur marchand (27 %). Il renseigne sur la part de la valeur ajoutée qui n'est pas consacrée à la rémunération des salariés. Il diminue avec la taille de l'entreprise, en raison notamment de la surreprésentation des entrepreneurs individuels parmi les entreprises de petite taille. Avec cette forme juridique, le chef d'entreprise est non salarié et la rémunération de son activité est le plus souvent incluse dans l'excédent brut d'exploitation.

Le taux d'investissement est sensiblement plus faible dans le commerce (9 %) que dans l'ensemble du champ marchand (18 %), en lien avec une intensité capitaliste également plus faible. Entre 2014 et 2015, il augmente d'un point dans le commerce automobile, mais reste stable dans le reste du commerce. La rentabilité économique (rapport de l'excédent brut d'exploitation sur les immobilisations) est meilleure dans le commerce (10 %) que dans l'ensemble des secteurs principalement marchands (8 %). Entre 2014 et 2015, ce taux augmente en médiane pour les entreprises de 250 salariés ou plus. Il est le plus dispersé pour les petites entreprises : en 2015, plus d'un quart des entreprises employeuses de moins de 10 salariés ont un taux de rentabilité économique négatif, inférieur à - 6 %, et près d'un quart un taux supérieur à 26 %.

Dans le commerce de détail, la main-d'œuvre est très féminisée (61 % de femmes) et plus jeune que dans l'ensemble du commerce (27 % de moins de 30 ans). Les femmes sont moins présentes dans le commerce de gros (33 %) et surtout dans le commerce et réparation d'automobiles (19 %). La part des non-salariés est bien plus faible dans le commerce de gros (9 %) que dans celui de l'automobile (17 %) et le commerce de détail (15 %). ■

Définitions

Marge commerciale : écart entre les ventes de marchandises et leur coût d'achat.

Ratios, médiane, quartile : voir *annexe Glossaire*.

Ratios du commerce 8.2

1. Ratios du commerce selon les secteurs en 2015

	Organisation et débouchés de la production				Ratios de rentabilité		
	Taux de marge commerciale	Taux d'exportation	Taux de valeur ajoutée	Intensité capitalistique	Taux d'investissement	Taux de marge	Taux de rentabilité économique
	(en %)			(en milliers d'euros par ETP)	(en %)	(en %)	
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	12,1	4,8	12,2	51,5	9,6	17,0	9,2
Commerce de gros	21,2	15,0	13,5	80,7	6,4	26,7	10,9
Commerce de détail	29,7	2,5	18,3	69,4	11,9	22,1	9,9
Ensemble du commerce	22,8	10,0	14,8	71,1	8,8	23,7	10,3
Ensemble des secteurs principalement marchands¹	///	17,2	27,5	196,4	18,2	27,0²	8,0

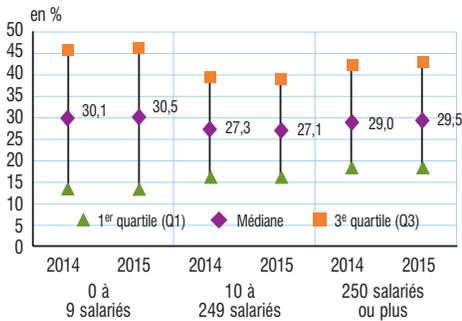
1. Entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

2. Hors sièges sociaux.

Champ : France, unités légales et entreprises profilées du secteur du commerce.

Source : Insee, Esane.

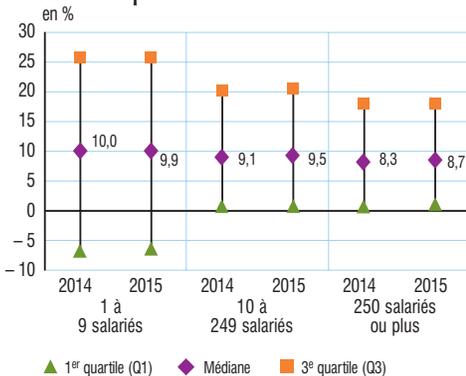
2. Dispersion des taux de marge commerciale en 2014 et 2015



Champ : France, unités légales et entreprises profilées du secteur du commerce, hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal. Lecture : 50 % des entreprises de 10 à 249 salariés ont un taux de marge commerciale supérieur à 27,1 % en 2015.

Source : Insee, Esane (données individuelles).

4. Dispersion des taux de rentabilité économique en 2014 et 2015

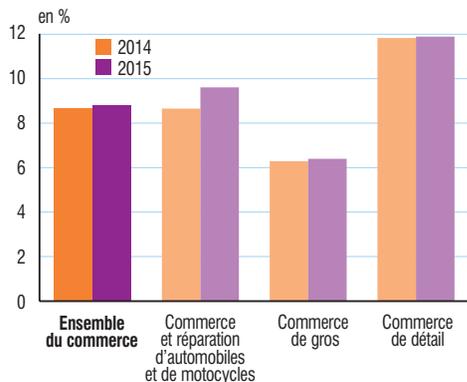


Champ : France, unités légales et entreprises profilées des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers, hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal.

Lecture : 50 % des entreprises de 10 à 249 salariés ont un taux de rentabilité économique supérieur à 9,5 % en 2015.

Source : Insee, Esane (données individuelles).

3. Taux d'investissement en 2014 et 2015



Champ : France, unités légales et entreprises profilées du secteur du commerce.

Source : Insee, Esane.

5. Personnes en emploi dans le commerce en 2016

	Part de femmes	Part d'actifs		Part de non-salariés
		de 15 à 29 ans	de 50 ans ou plus	
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	19,0	23,8	24,3	16,8
Commerce de gros ¹	32,9	17,6	29,1	9,1
Commerce de détail ¹	60,8	27,4	23,6	15,4
Ensemble du commerce	47,1	24,0	25,3	13,7
Ensemble des secteurs principalement marchands²	36,7	20,6	26,9	13,5

1. À l'exception des automobiles et motocycles.

2. Entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus exerçant dans le secteur du commerce.

Source : Insee, enquête Emploi.